AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 41 (1)ItemMarie Moret au maire de Lesquielles-Saint-Germain, 30 juin 1885

# Marie Moret au maire de Lesquielles-Saint-Germain, 30 juin 1885

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)** 

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

## Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s** 

Bourgeois, J. B. (-1895)∏ est cité(e) dans cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

## Informations sur le document source

CoteFG 41 (1)
Collation3 p. (477r, 478r, 479r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au maire de Lesquielles-Saint-Germain, 30 juin 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN : <a href="https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15947">https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15947</a>

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution -

## **Présentation**

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>30 juin 1885</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Maire de Lesquielles-Saint-Germain</u>
Lieu de destinationLesquielles-Saint-Germain (Aisne)

## **Description**

RésuméMarie Moret écrit au maire de Lesquielles-Saint-Germain (Aisne) au sujet d'acquisition de terrains de la carrière de pierres exploitée par la commune de Lesquielles-Saint-Germain. Elle propose au conseil municipal d'étudier sa proposition d'achat des parcelles concernées afin de cesser toute activité dans ces carrières et toute contestation de sa part.

## Mots-clés

Ressources naturelles

Personnes citées

- Bourgeois [monsieur]
- <u>Crépin-Monvoisin [monsieur]</u>

Lieux citésLesquielles-Saint-Germain (Aisne)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBourgeois, J. B. (-1895) GenreHomme Pays d'origineInconnu Activité

- Agriculture
- Spiritisme

BiographieHorticulteur et spirite décédé en 1895. J. B. Bourgeois, horticulteur, est membre du conseil municipal de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine). La *Revue spirite* du 1er mai 1895 rend hommage à Bourgeois en reproduisant le discours de <u>Pierre-Gaétan Leymarie</u> à ses obsèques à Ville d'Avray du 27 mars 1895.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 31/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Juise Familistère 30 juin 1885

de Lesquielles 14 Germain.

Monsieur le Maire,

Paux faire suite à ma lettre ou 9 mai et deux le but d'éviter à l'avenir soute contressation au sujet des affauillements qui out été pratiquis contre ma propriété par votre commune, pour l'extraction de pierres, j'ai l'honneur de vous prier de bien vauloir soumettre ou Conseil municipal la proposition suivante : l'affre de payer à la commune la somme de cent cinquante prancs pour la cession du tetrain de cette carrière abandannée, terrain de cette carrière abandannée, terrain limité de la manière suivante :

l'angle de ce mur à la limite supérieure De M. Crépin - Mouvaisin sur cette partie, par la propriété même de M. Crépin - Monvoisin; propriété: Enfin, à l'est, par le chemin Ny8. Mon affre est faite a condition en outre, que la commune me laissera prendre les décombres des terrains sur lesquels elle se propose d'extraire des pierres, ces décombres devant me servir à réparer les dégats de la carrière et faire of auther remblais dans ma pro offre, en outre, de mon côté, de remettre en état de viabilité le sentier qui sert à gravir le glacis de la mon-tagne, en abandonnant le terrain nècessaire dans le bas, sur le bord de ma propriété, afin d'adoucir la pente de ce sentier, à la condition que la commune de son côté, me donne la faculté de faire tourner le sentier sur les glacis dans la partie supérieure, afin d'en adoucir, la aussi, la pente, sur une longueur L'environ 20 metres et à la condition

de m'abandonner la partie de terrain Noulue pour que le sentier, sur tout sou par cours, serve de limite à ma propriété.

l'assurance de toute ma considération

Marie Moret